

**CONFÉRENCE SUR L'ÉCONOMIE DES AÉROPORTS
ET DES SERVICES DE NAVIGATION AÉRIENNE**

(Montréal, 19 – 28 juin 2000)

Projet

(PROJET DE) RAPPORT SUR LE POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR

(3 pages)

I:\JobTransfer\French\ANSCONF\ansc.wp.119.fr.wpd

**Point 6 de
l'ordre du jour: Conseils et assistance de la part de l'OACI**

**ACTIVITÉS DE L'OACI DANS LE DOMAINE DE L'ÉCONOMIE DES AÉROPORTS
ET DES SERVICES DE NAVIGATION AÉRIENNE**

6.1 Documentation

Le **Secrétariat** (WP/23) présente une description sommaire des éléments indicatifs élaborés par l'OACI sur l'économie et la gestion des aéroports et des services de navigation aérienne. Outre les Déclarations du Conseil, ce sont le *Manuel sur l'économie des aéroports* (Doc 9562), le *Manuel sur l'économie des services de navigation aérienne* (Doc 9161/3), le *Rapport du Groupe d'experts sur l'économie des services de navigation aérienne sur les aspects financiers ainsi que les aspects organisationnels et gestionnels connexes liés à la fourniture et à l'exploitation du système mondial de navigation par satellite (GNSS)* (Doc 9660), les *Lignes directrices pour l'analyse coûts-avantages des systèmes de communications, navigation et surveillance et de gestion du trafic aérien (CNS/ATM)* (Circulaire 257), le *Manuel de planification d'aéroport* (Doc 9184), le *Manuel de prévision du trafic aérien* (Doc 8991) et les *Recueils de statistiques* (Séries AT, AF, Doc 9180). La note donne aussi un aperçu des ateliers et séminaires qui portent sur des sujets en rapport avec la gestion des aéroports et des installations et services de route, ainsi que du soutien technique offert par la Direction du transport aérien, par exemple pour le processus de planification régionale, le Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde, le Mécanisme d'imputation et de recouvrement du coût du SADIS et la coopération technique.

6.2 Débat

6.2.1 La Conférence note les informations fournies par le Secrétariat et émet l'avis que, vu l'interconnexion des tâches du Groupe d'experts sur l'économie des aéroports et du Groupe d'experts sur l'économie des services de navigation aérienne, il faudrait envisager leur fusion en un organe unique.

6.2.2 Dans le contexte des travaux futurs de l'Organisation, il est noté que toutes les recommandations de la Conférence relatives à des études ou à d'autres tâches dépendront de la disponibilité de ressources.

BESOINS EN MATIÈRE DE DONNÉES DE TRAFIC ET DE DONNÉES FINANCIÈRES

6.3 Documentation

Le **Secrétariat** (WP/57) souligne l'importance grandissante des données de trafic et, en particulier, des données financières des aéroports et des services de navigation aérienne pour l'exercice par les États de la surveillance économique de leurs opérations, ainsi que la nécessité qui en découle d'aligner les éléments indicatifs que fournit l'OACI en matière de contrôle financier et de comptabilité avec les besoins connexes de son Programme statistique. La note souligne aussi qu'il est nécessaire que les États participent au Programme statistique de l'OACI.

6.4 **Débat**

6.4.1 La Conférence entérine la suite proposée dans la note WP/57 et adopte la Recommandation suivante:

RECOMMANDATION 6/1

LA CONFÉRENCE

RECOMMANDE:

- a) que le Conseil élargisse la collecte des données de trafic et des données financières pour les aéroports et les services de navigation aérienne dans le cadre du Programme statistique de l'OACI de façon qu'elle concorde avec les orientations données par l'OACI en matière de contrôle financier et de comptabilité pour ces éléments d'infrastructure;
- b) que les États mettent tout en œuvre pour remplir les formulaires du transport aérien (J et K pour les données financières, I et L pour les données de trafic) et les communiquer à l'OACI en temps voulu.